



Réunion du Lundi 13 Novembre 2017

Présidence : Michel CORNIAUX

Présents : Pierre BIENVENU - Gilles BRIOU – Damien DENIS – Michel GENDRE - Jean-Richard LESAVRE - Laurent MINETTE

Invités : Luc LAFORGE (en soutien de JR LESAVRE - nouveau membre) - Régis PATTE (remplaçant Alain LELCERCQ) – Daniel SION et Jean-Paul TURPIN (remplaçant Michel SERGEANT) –

Excusés : Alain LECLERCQ - Michel RAVIART – Michel SERGEANT

La Commission, très attristée de la disparition d'André FLAMANT - Président du District Oise de Football, adresse à la famille et aux proches d'André ses très sincères condoléances.

Elle souhaite un prompt rétablissement à Michel SERGEANT.

Le Président souhaite la bienvenue aux Nouveaux Membres.

Michel CORNIAUX et Michel GENDRE rappellent l'instruction des dossiers via l'outil FAFA FOOT2000 et la procédure à appliquer.

Ils insistent sur l'obligation de demander les autorisations d'accès aux services informatiques.

Les documents doivent être numérisés au format PDF par les demandeurs (mairies, cabinet d'architectes...)

L'instruction des dossiers se réalise dans les districts.

Les avis préalables demandés seront validés par la CRTIS et indispensables avant l'instruction des dossiers.

Pour les dossiers Equipement supérieurs à 10 000€, une convention d'utilisation est obligatoire entre la collectivité et la LFHF et le District.

Les dossiers seront validés par la LFHF. Les dossiers incomplets seront retournés dans les Districts pour y ajouter les pièces manquantes.

L'enveloppe de la Ligue s'élève à 940 000€ pour les Equipements et à 180 000€ pour les Transports. Cette enveloppe est gérée au niveau de la Ligue sans enveloppe par District (décisions des Présidents de District).

Les dossiers sont gérés par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe régionale.

Dates limites de réceptions des dossiers :

17/11/2017 pour la réunion de la Commission Fédérale du 07/12/2017.

19/01/2018 pour la réunion de la Commission Fédérale du 26/01/2018.

12/03/2018 pour la réunion de la Commission Fédérale du 23/03/2018.

La Commission étudie les taux et les sommes alloués par type de projet au niveau régional cette saison.

Après renseignement auprès de la LFA, suite à des problèmes informatiques, l'accès aux natures de projet « Sécurisation » et « Transport » n'est pas possible à ce jour. Son ouverture est espérée pour la fin de semaine.

Le lien informatique permettant une formation à l'utilisation de l'application FAFA FOOT 2000 sera envoyé à chaque membre de la commission.

Le Président
M. CORNIAUX